

Faire une ville verte et durable

PHILIPPE CLERGEAU

Verdir la ville est aujourd'hui un objectif indispensable pour rendre la ville vivable et agréable. La plupart des collectivités ont intégré ce discours même si les actions ne suivent pas toujours. La végétation est en effet source de multiples « services » fournis aux citoyens. Les plus connus et les plus avancés dans les projets d'aménagement sont la réduction des îlots de chaleur et le maintien d'une santé mentale et physique des citoyens, points bien démontrés scientifiquement. D'autres relations autour des productions (la nature nous nourrit et nous habille...), des régulations (pollutions atmosphériques, eau...) ou culturelles (bien-être, relations sociales, ambiances, récréation...) sont aussi à souligner, notamment en ville. Même si cette notion de services reste très fonctionnaliste par rapport aux valeurs intrinsèques de la nature et le fait de mettre l'Homme au cœur de cette nature et non pas au-dessus, le concept de service écosystémique a fait preuve de son efficacité pour faire bouger les décisions publiques, plus que des références au sensible ou à la protection de certaines espèces animales ou végétales. Les récurrentes modifications climatiques (orages violents ou longues canicules notamment) et le besoin clairement démontré de nature de proximité face à la pandémie Covid renforcent encore cette indispensable relation de la ville à ses plantations.

Des solutions inspirées de la nature

L'architecture s'inspire déjà de solutions basées sur la nature, comme par exemple, la ventilation des bâtiments sur le modèle des termitières ou bien les toitures végétalisées qui recréent des petits écosystèmes. En ce qui concerne l'urbanisme, la démarche est moins évidente, et la biodiversité est encore peu intégrée dans la conception des projets.

En plus de la végétalisation déjà en cours et de la volonté d'intégrer la biodiversité qui commence à faire son chemin, l'étape suivante serait pour-

« Il s'agit de s'inspirer des fonctionnements des écosystèmes pour concevoir des projets urbains »

tant celle d'un urbanisme réellement écosystémique, voire régénératif. Il s'agit alors de s'inspirer des fonctionnements des écosystèmes pour concevoir des projets urbains. Donc non seulement penser les espaces à planter comme des écosystèmes qui vont rendre des services aux citoyens mais aussi, en retour, prendre soin de cette nature et organiser la ville pour l'ensemble du vivant, humain et non-humain.

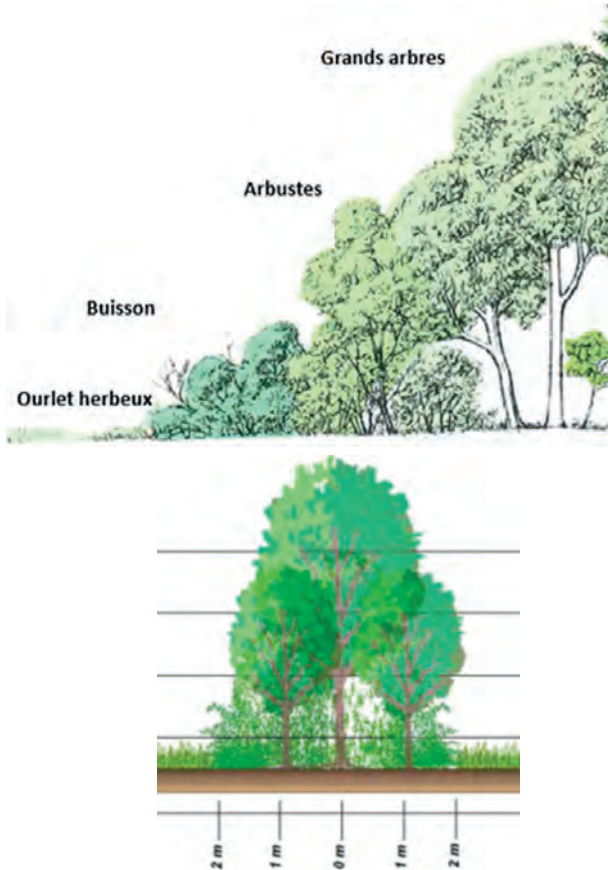
Outre les essais des collectivités qui mettent en place différents plans (Plan arbres, Plan canopée, Plan biodiversité...), il y a encore peu

d'investissements concrets d'intégration des processus écologiques favorables à la biodiversité à la grande échelle. Certaines collectivités investissent dans de nouveaux espaces, par exemple Strasbourg qui achète des secteurs de berges industrialisées pour en faire une ripisylve ou bien Nantes qui met en réserve un territoire humide au cœur de la ville, la Petite Amazonie. Mais la majorité du temps, il s'agit de discours avec une végétalisation plus ou moins effective mais rarement dans un objectif biodiversitaire. S'attacher à un plan de Trame verte et bleue est pourtant un objectif fort en faveur de la biodiversité et peut revêtir plusieurs aspects, non seulement techniques (accompagner un alignement d'arbres avec une noue paysagère, modifier partiellement un bout de parc en un noyau de biodiversité...), administratif (intégration des TVB dans les PLU et PLUi), mais aussi de sensibilisation du public et des différents services de la collectivité.

Modifier les stratégies de construction urbaine

Lorsque l'on regarde la manière dont est mené un projet urbain, on peut, sans trop exagérer, dire qu'il s'agit avant tout de répondre à la demande d'une collectivité de développer une capacité en logement, bureau ou commerce, et qui se traduit donc par la réalisation de bâtiments. La méthode de la « table rase » demeure encore courante : on

Échelle « locale »

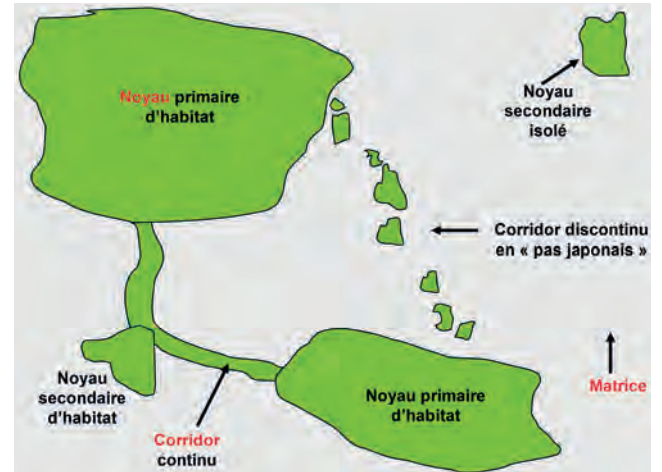


Type et diversité d'espèces, plusieurs strates, qualité du sol, grande surface, etc.



École Boulogne-Billancourt.

Échelle « globale »



Faible distance entre les habitats, continuités écologiques, trame verte et bleu, etc.



Quartier sud Toulouse.

Dispersion des espèces

Durabilité du système
« Pensez écosystème »

Qualité des habitats

fait un plan du bâti et des voies de mobilité que l'on complète ensuite par des éléments de paysage. Un urbanisme écosystémique ne peut évidemment pas se suffire de cette méthode. Deux objectifs, aux deux extrémités du phasage du projet, mériteraient au moins d'être institués : un premier travail de diagnostic tout en amont de la conception et un autre après la livraison pour suivre l'évolution de l'aménagement construit ou planté.

Un territoire urbanisé s'intègre en effet dans une géographie et une écologie fonctionnelle globale dont l'urbanisme doit se nourrir. Ainsi, la démarche de diagnostics croisés, réalisée bien avant tout préprojet d'aménagement, veut partir d'un état identifié et cartographié des différentes composantes d'un territoire. Il s'agit ainsi que chaque spécialiste fasse son propre diagnostic (écologique, foncier, géographique, social, commercial, mobilité...) afin qu'ultérieurement le croisement de ces diagnostics permette de faire émerger différents scénarios hiérarchisant les objectifs visés. Cette démarche, déjà testée à plusieurs reprises, a prouvé sa capacité à faire émerger des innovations sur les réhabilitations d'espaces publics.

Un autre obstacle à la mise en place d'un véritable urbanisme écosystémique aujourd'hui est le manque de suivi après la livraison du projet ou de la construction. Qu'il s'agisse d'un bâtiment, d'une zone d'aménagement concerté, de constructions neuves ou de réhabilitation ou même d'un paysage, il n'existe pas d'analyse, voire de simple constat de l'évolution de l'aménagement après la réception des travaux. Il n'y a ainsi ni remise en cause du projet, ni à l'inverse de moyen de conserver l'esprit initial de la conception. De manière générale, un architecte ou un urbaniste n'est lié à son projet après sa livraison que par la garantie décennale (responsa-

bilité des constructeurs qui couvre les dommages de construction sur une période de 10 ans). Il n'y a que très rarement de suivi de l'évolution des qualités des bâtiments, des modifications de pratiques ou d'usages des espaces intérieurs ou extérieurs, ou d'apparition de nouvelles contraintes changeant les données des premières conceptions. Ce manque de *feed-back* est problématique, les urbanistes n'étant pas mis en capacité d'analyser leur travail ou de le remettre en question. Les exemples sont nombreux d'évolution non souhaitée parce que mal conçue pour durer dans le temps.

L'urbanisme et le paysagisme ne peuvent plus rester sur un livrable définitif. La ville durable impose une

« Il faut que tous les acteurs de l'aménagement se forment a minima aux processus écologiques. »

adaptation qui nécessite de redresser certains projets et de repenser les pratiques notamment dans les espaces publics. Un urbaniste analysant régulièrement l'évolution de son projet pourrait non seulement comprendre comment son travail est vécu et perçu dans le temps mais aussi comment il peut être modifié selon certaines contraintes nouvelles. Cette nouvelle forme de gestion que l'on peut appeler « adaptative » se définit comme l'ajustement périodique d'un programme d'action en fonction des différents résultats déjà obtenus. Cette forme d'apprentissage impose à la fois un suivi basé sur quelques indicateurs et une co-construction des réflexions et des décisions, à l'aide par exemple de démarches participatives.

L'aboutissement d'un projet d'urbanisme écologique n'est faisable qu'avec une concertation importante à travers des ateliers et des débats. Ceux-ci doivent impliquer aussi bien les différents services et les élus

d'une collectivité que les citoyens. Des bureaux d'études sont devenus experts pour organiser ces réunions et analyser les résultats qui en découlent. Le rôle de la gouvernance de la collectivité est cependant de sensibiliser aux enjeux communs, de faire exemple à travers des projets phares et de savoir proposer des appels d'offres plus ambitieux en demandant la présence d'écologues dans les consortiums de candidatures. Casser les silos entre services et entre administrations est un des leviers pour développer une écologie urbaine transversale et opérationnelle.

Il faut donc absolument que tous les acteurs de l'aménagement se forment a minima aux processus écologiques.

Il n'est pas question qu'ils deviennent des écologues, mais ils doivent pouvoir aller chercher à bon escient et en connaissance de cause les experts nécessaires pour

consolider un projet qui s'inspire d'un urbanisme écologique. Parmi les leviers d'innovation d'un nouvel urbanisme et d'une nouvelle façon d'habiter la ville, les écologues ont donc leur place dans les services d'urbanisme comme dans les consortiums de projet pour qu'en collaboration avec les paysagistes, une adaptabilité et une résilience de l'urbain se construisent en considérant que le non-bâti est finalement aussi important que le bâti. _

POUR ALLER PLUS LOIN

- P. Clergeau, *Manifeste pour la ville biodiversitaire*, Éd. Apogée, 2015.
- P. Clergeau, *Urbanisme et biodiversité, vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Éd. Apogée, 2020.
- Groupe sur l'urbanisme écologique, *Réinventer la ville avec l'écologie, frottement interdisciplinaire*, Éd. Apogée, 2022.